



ACTION SOCIALE

Compte rendu du CDAS du 25 avril 2017 (Conseil départemental de l'action sociale)

Ordre du jour :

- x Compte rendu d'activité 2016 de la délégation
- x diffusion d'un diaporama de présentation de la circulaire du 9 novembre 2016 fixant les missions et le cadre d'intervention du service social au ministère
- x Questions diverses

Lecture des liminaires : FO, Solidaires (notre liminaire en pièce jointe), CGT.

x Bilan succinct du compte-rendu d'activité de la Délégation (en pièce jointe):

Les éléments essentiels :

- x la répartition des bénéficiaires de l'action sociale est à peu près de 30 % agents actifs, de 60 % de retraités et de 10 % d'enfants
- x la baisse de la fréquentation des colos EPAF est réelle : des séjours plus courts sont proposés afin de répondre aux besoins supposés des familles
- x Restauration collective : la fréquentation du restaurant financier de Saint Bernard est en baisse, celle du restaurant inter-administratif de Montebello est en hausse suite au renouvellement du marché et du cahier des charges (circuit court, produits bio, panier repas). Le même objectif est attendu sur Saint Bernard lors du prochain marché en cours de renouvellement
- x Psychologue : le CDAS finance des permanences de psychologues. Le budget alloué a permis de satisfaire l'ensemble des demandes. Un même type de convention est recherché sur la zone dracénoise.

x **Carte Apetiz** :

L'ensemble de ses dysfonctionnements a été rappelé. Certains ont été expliqués (Flash info de la délégation n° 5). Solidaires Finances a rappelé l'obligation pour NATIXIS de mettre à jour la liste des commerçants acceptant cette carte. Le président du CDAS avoue que le temps de résolution des problèmes rencontrés est trop long. Il invite l'ensemble des personnes rencontrant des difficultés à les faire remonter à la délégation. Si NATIXIS ne remplit pas l'ensemble de ses obligations contractuelles, il pourrait se voir appliquer des pénalités.

x **Questions diverses** :

x aide aux permis de conduire 60 € : une information sur les conditions d'attribution sera diffusée pour l'ensemble des agents par un Flash info courant mai

x chèque culture : son montant sera de 20 € pour les 15-16 ans. Plus de renseignements dans un flash-info lors du second semestre

Vos représentants Solidaires Finances au CDAS

Laurent GODART 04 94 50 53 16

Sophie FRIZON-DERYNCK 04 94 09 75 25

Nelly GORON 04 94 86 21 12

Antoine ROMANO 04 94 60 49 45

Sandrine VESPERINI